

Conseil des Délégués 2022 **du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge**

ATELIER

Approche du Mouvement en matière d'éducation

APERÇU

Contexte

L'accès à une éducation de qualité (y compris à une éducation humanitaire fondée sur les compétences et les valeurs) est essentiel pour réaliser les ambitions des Objectifs de développement durable. Il joue également un rôle fondamental pour rendre les personnes, les familles et les communautés plus résilientes et contribue ainsi à protéger la dignité humaine, à stimuler le développement économique, à renforcer la cohésion sociale et à consolider la paix.

L'éducation est un droit humain fondamental et un service public essentiel qui est souvent touché lorsque des chocs surviennent. Les conflits armés, les catastrophes, les mouvements de populations et les autres crises et situations d'urgence, telles que la récente pandémie de Covid-19, perturbent la continuité et la qualité du système éducatif, ce qui peut avoir des répercussions dramatiques sur le bien-être social, physique et psychologique et les perspectives d'avenir des enfants, des jeunes et, dans certains cas, de générations entières. En cas de crise humanitaire, la continuité de l'éducation constitue l'une des principales préoccupations des parents et des enfants.

Plus de 258 millions d'enfants ne sont pas scolarisés¹, et près de la moitié d'entre eux vivent dans un pays touché par une crise de ce type². L'exemple récent du Covid-19, qui a entraîné la déscolarisation de près de deux milliards d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes, montre la fragilité de l'éducation face aux chocs externes et covariables, ainsi que les difficultés rencontrées par les autorités, dont les capacités sont parfois restreintes, pour garantir un accès continu, sûr et équitable à l'éducation, en particulier dans les situations d'urgence complexes où de multiples risques et aléas sont exacerbés.

Bien qu'elle bénéficie d'une plus grande attention et d'une part croissante des fonds humanitaires, l'éducation reste le service public le plus mal soutenu dans les contextes humanitaires, laissant un vide critique et croissant, en particulier pour les personnes en situation de grande vulnérabilité. Depuis leur création, les composantes du Mouvement travaillent en collaboration avec les autorités gouvernementales et soutiennent l'éducation formelle et non formelle tout au long du continuum du renforcement de la résilience (programmes de prévention, de préparation, d'intervention et de relèvement). Les mandats

¹ Institut de statistique de l'UNESCO, [bulletin d'information n°56](#), septembre 2019.

² Plan International, [Left out, left behind: Adolescent girls' secondary education in crises](#) (« Laissées de côté, laissées pour compte : l'éducation secondaire des adolescentes en temps de crise »), Plan International UK, 2019, p. 30

respectifs des composantes du Mouvement permettent ce niveau d'intervention global. Par exemple, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) garantit l'accès à l'éducation dans les situations de conflit armé et de violence, tandis que la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Fédération internationale) et les Sociétés nationales assurent un accès sûr, continu et équitable à l'éducation lors de catastrophes et d'autres situations d'urgence et dispensent une éducation qui promeut l'action, les compétences et les valeurs humanitaires.

Prenant appui sur les importants travaux menés dans ce domaine au cours des dernières décennies, le Conseil des Délégués a adopté en 2017 une résolution sur « l'éducation et les besoins humanitaires dans ce domaine »³, qui a fait l'objet, à titre de suivi, d'une manifestation parallèle à la XXXIII^e Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge en 2019, et a donné lieu à un certain nombre d'engagements sur l'éducation, dont un engagement conjoint de la Fédération internationale et du CICR (« Répondre aux besoins humanitaires dans le domaine de l'éducation »⁴).

Depuis, la Fédération internationale, le CICR et le réseau mondial pour l'éducation des Sociétés nationales ont confirmé la nécessité d'adopter une approche collaborative, complémentaire et coordonnée de l'éducation. Des travaux ont été entamés en 2021 pour conceptualiser, concrétiser et mettre à l'essai cette approche et ce mode de travail collaboratifs en matière d'éducation en Ukraine, en Arménie et en Azerbaïdjan.

Cette approche vise à ajouter de la valeur aux contributions apportées par les composantes du Mouvement, en fonction de leurs mandats respectifs, pour répondre aux besoins dans le domaine de l'éducation, en particulier ceux résultant de chocs cumulés. Elle est conforme à l'ambition du Mouvement de soutenir les personnes les plus vulnérables et marginalisées afin de garantir leur bien-être et leur développement social, émotionnel, mental, physique et cognitif, en particulier les enfants, les adolescents, les jeunes adultes et les personnes trop souvent laissées pour compte ou exclues de la société en raison de leur sexe, de leur âge, de leurs capacités, de leur origine ethnique ou d'autres aspects de leur identité ou de leur statut social.

Objectif général et résultats attendus de l'atelier

L'atelier devrait permettre de poursuivre la définition d'une position commune sur le rôle que les composantes du Mouvement peuvent jouer en matière d'éducation tout au long du cycle d'intervention humanitaire, de développement et de consolidation de la paix, ainsi que d'une approche collaborative et coordonnée à cet égard. Il devrait ainsi contribuer à l'élaboration de lignes directrices pour la proposition de valeur du Mouvement.

En plus de mettre en évidence les bons exemples de coordination et de collaboration entre les composantes du Mouvement, l'atelier aidera à identifier les forces complémentaires de chaque composante de façon à garantir l'accès des populations touchées par une crise à une éducation de qualité, à fournir une éducation humanitaire fondée sur les compétences et à renforcer la capacité des Sociétés nationales de mieux positionner leur action dans le secteur de l'éducation et de répondre aux besoins éducatifs, y compris en tant qu'auxiliaires des pouvoirs publics dans le domaine humanitaire.

Enfin, l'atelier vise à fournir une plateforme pour discuter d'une résolution potentielle sur l'éducation pour soumission aux États à la XXXIV^e Conférence internationale en 2023. Un tel résultat serait l'occasion pour les composantes du Mouvement d'élaborer conjointement un plan d'action pour des travaux communs dans la perspective de la Conférence.

³ Conseil des Délégués de 2017, [résolution 6 : L'éducation et les besoins humanitaires dans ce domaine \(CD/17/R6\)](#).

⁴ Réunions statutaires, engagement ouvert : [Répondre aux besoins humanitaires dans le domaine de l'éducation](#).

Principales questions à examiner pendant l'atelier

1. À quoi ressemble et en quoi consiste une approche du Mouvement en matière d'éducation ? Comment les composantes du Mouvement peuvent-elles mieux se coordonner et coopérer entre elles de manière complémentaire, en s'appuyant sur leurs mandats et leurs compétences respectifs, ainsi qu'avec les acteurs externes dans le domaine de l'éducation ?
2. Qu'avons-nous appris des travaux liés à l'éducation entrepris par les différentes composantes du Mouvement, ainsi que de leur coopération et de leur coordination dans ce domaine ? Quels sont les défis à relever à cet égard ? Quelles sont les possibilités et les recommandations pour intensifier les efforts conjoints à l'avenir ?
3. Quelle est la proposition de valeur unique du Mouvement dans le secteur de l'éducation, en particulier en ce qui concerne l'accès à l'éducation et la fourniture de services éducatifs, y compris du point de vue du rôle d'auxiliaire des Sociétés nationales dans le domaine humanitaire ?
4. Quelles sont les priorités et les demandes clés des composantes du Mouvement dans le domaine de l'éducation qui devront être portées à l'attention des États à la XXXIV^e Conférence internationale en 2023 ? Comment la question devra-t-elle être présentée à cette occasion ?
5. Qu'est-ce qui devra être réalisé dans la perspective de la XXXIV^e Conférence internationale ?

Documents d'appui

- *Note de synthèse sur l'approche du Mouvement en matière d'éducation (en cours d'élaboration)*
- [Cadre stratégique 2020-2030 de la Fédération internationale relatif à l'éducation](#)
- [Stratégie 2021-2026 du CICR relative à l'accès à l'éducation](#)
- [Résolution 6 du Conseil des Délégués de 2017 sur « L'éducation et les besoins humanitaires dans ce domaine » \(CD/17/R6\)](#)